

ACTION DE SANTE COMMUNAUTAIRE

Semestre 3

Code Apogée : DBH2028M

3 ECTS / 10h cours – 20h TP

4 jours de Stage

Master Santé Publique M2 ASP

Composante de gestion de l'UE :

Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE

Département de Biologie Humaine

FRANCHET Henri

Programme de l'enseignement :

Objectifs pédagogiques :

Analyser les conditions de mise en œuvre et de succès d'une action de santé communautaire et de développement social, d'identifier les facteurs qui favorisent son émergence avec une attention particulière au partenariat avec les acteurs directs ou indirects de la santé, et à la participation de la population. Ils seront à même d'intégrer participation des différents acteurs dans un cycle de gestion de projet de santé aux différentes étapes : diagnostic, programmation, mise en œuvre, suivi et évaluation.

Contenu :

- Santé communautaire et développement social : rappel des définitions. Utilité, conditions de développement et obstacles en France et dans le monde. Méthodologie générale.
- Préparation de l'enquête de terrain : comment analyser la naissance d'un projet de santé communautaire ?
- Préparation de l'enquête de terrain : comment analyser la qualité du partenariat avec les acteurs et de la participation « communautaire » ?
- *Présentation des 5 projets locaux de santé à analyser*
- *Analyse des projets et restitution d'un mémoire.*

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Rédaction et présentation orale d'un mémoire d'observation et d'analyse d'un projet local de santé (préparé par groupe de 4-5 étudiants).

Session 2 : Examen Ecrit ou Oral

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU)

Vos enseignants dans cette UE : FRANCHET Henri

Mutualisation de l'UE : Enseignement mutualisé avec les trois spécialités « Éducation et Promotion de la Santé » (cohabilitation LYON 1 et LYON 2), SS-RC Service de Santé et Recherche Clinique « Health Services and Clinical Research HS-CR » (habilitation LYON 1) et « Psychologie sociale de la santé » (habilitation LYON 2).